



Visa touristique en france pour recherche d'emploi

Par **mike_newmann**, le **22/01/2013** à **03:42**

Bonjour,

Je suis Tunisien et je souhaite travailler en France.

Existe t-il un VISA spécifique pour chercher un emploi en France (Passer des entretiens, signer un contrat ...) pour ensuite retourner chez moi et entamer une procédure d'introduction ?

Ou pourrais-je simplement le faire avec un VISA touristique ? cela n'est-il pas interdit ?

Merci

Par **amajuris**, le **22/01/2013** à **11:15**

bjr,

sachant qu'il existe plusieurs millions de français à la recherche d'un emploi, il vous sera difficile de pouvoir d'obtenir un visa pour travailler en france sauf si votre métier fait partie des métiers en tension en france.

voir ce lien:<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15898.xhtml>

cdt

Par **Nicole29**, le **22/01/2013** à **13:12**

Vous ne pouvez pas travailler avec le Visa touristique normalement c'est écrit dessus, pour en avoir l'autorisation il faut demander à la DIRECCTE (ex DDTE), où vous allez remplir un formulaire et ils statueront sur votre cas, mais l'attente est d'environ 3 mois (c'est écrit sur le formulaire) et surtout il faudra que vous trouviez une entreprise capable de payer (car il y a des taxes que l'entreprise devra payer pour vous embaucher).

Par **mike_newmann**, le **22/01/2013** à **13:48**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Mon métier figure effectivement parmi les métiers en tension en France.

Et je ne souhaite pas travailler avec un VISA touristique, mais seulement rechercher un emploi, me présenter en personne aux entretiens ... Je connais la procédure à entamer pour travailler en France (Procédure d'introduction). Je voulais juste savoir s'il est possible de partir en France avec un VISA touristique et rechercher un emploi pendant mon séjour pour ensuite retourner chez moi et entamer les procédures nécessaires pour obtenir un nouveau VISA salarié.

Merci

Par **fatimazahrae**, le **09/08/2016** à **12:56**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Mon métier infographiste effectivement parmi les métiers en tension en France.

Et je ne souhaite pas travailler avec un VISA touristique, mais seulement rechercher un emploi, me présenter en personne aux entretiens ... Je connais la procédure à entamer pour travailler en France (Procédure d'introduction). Je voulais juste savoir s'il est possible de partir en France avec un VISA touristique et rechercher un emploi pendant mon séjour pour ensuite retourner chez moi et entamer les procédures nécessaires pour obtenir un nouveau VISA salarié.